



FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FERMER PRÈS DE 70 SERVICES D'URGENCES EN FRANCE SERAIT CRIMINEL !

La solution pour les urgences selon l'interprétation d'un rapport remis récemment à la Ministre de la santé (dit « rapport Grall ») serait de fermer massivement les services d'urgences de proximité qui auraient une trop faible activité.

Une fois de plus, la logique comptable et financière est la priorité au détriment de la sécurité de la population et d'une juste répartition des moyens du service public sur le territoire. Les solutions alternatives proposées sont un leurre. Comment espérer que des médecins généralistes deviendront « médecins correspondant du SAMU » dans ces territoires où il en manque déjà.

Par ailleurs, l'arrêt du service d'urgences d'un hôpital, après la fermeture de la maternité et de la chirurgie, se traduira automatiquement par la fermeture de l'hôpital dans un délai rapproché. La poursuite de la casse du service public hospitalier se poursuit et s'accélère.

Une telle logique abandonne et met en danger près de 20 % de la population ! Cette logique n'est pas acceptable et la CGT s'y opposera fermement. Ce d'autant que des solutions existent et ont été proposées depuis des années :

- Il est nécessaire d'arrêter la fuite des médecins urgentistes face à la pénibilité de leur exercice qui augmente d'année en année en appliquant immédiatement le protocole sur le temps de travail signé en décembre 2014.
- Il faut adapter le nombre de médecins urgentistes formés aux besoins prévisionnels dans les différentes régions. De nombreux candidats à cette spécialité complémentaire qui est acquise en deux ans sont aujourd'hui refoulés faute de places.
- A l'instar du département du Vaucluse, il faut mettre en place des équipes territoriales de médecins urgentistes exerçant dans plusieurs hôpitaux, ce qui permet de maintenir des équipes suffisamment nombreuses et motivées pour assurer la permanence de l'activité sur les sites de proximité et sur le site de référence.

Pour cela, il est bien entendu indispensable que le plan d'économie drastique auquel est soumis l'hôpital public actuellement (plan d'économie de 3 milliards d'euros et 22.000 suppressions d'emploi) soit annulé. L'argent existe ! Il faut en effet savoir que ce plan d'économies correspond à la somme que les hôpitaux vont payer aux banques pour les emprunts toxiques que le gouvernement leur a imposé d'honorer. Le choix est clair : les profits des banques et les dividendes aux actionnaires aux dépens du service public hospitalier.

La CGT appelle tous les personnels des hôpitaux concernés à se mobiliser dès maintenant avec la population, comme c'est déjà le cas à Valognes et dans d'autres villes, pour contrer ces mauvais coups.

Montreuil, le 31 août 2015

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

45

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr